

TouTis Per Alos

Les Amis du Patrimoine Alosien

Bulletin n°12 - Juillet 2024

Chères et chers Toutis,

L'été est souvent propice aux rencontres et aux retrouvailles. C'est l'occasion de partager les informations sur l'activité de l'association, ses résultats et ses projets. Vous les trouverez dans ce Bulletin. Nous les présenterons avec plus de détails lors de l'assemblée générale du 24 août.

Bien que les subventions diminuent, nous restons confiants car la Fondation de France nous attribue une aide complémentaire. Ainsi nous poursuivrons notre engagement en lançant la deuxième tranche des travaux de l'église d'Alos.

Le bureau de TTPA se renouvelle avec un trésorier et une secrétaire dont les nominations seront soumises au vote de l'AG.

Toute l'équipe et moi-même vous remercions pour votre fidélité à nous suivre et à nous soutenir.

Bien sincèrement,

Sylvie Martres



Dans ce numéro

Les chantiers de 2024 p2

Les 3 événements de l'été p3

TTPA sur les réseaux sociaux p4

Membres du conseil d'administration

Marie Chansolme

Jacques Commenge,

Carine Costes

Jean-Pierre Dignat

Dany Gay,

Régine Gohier

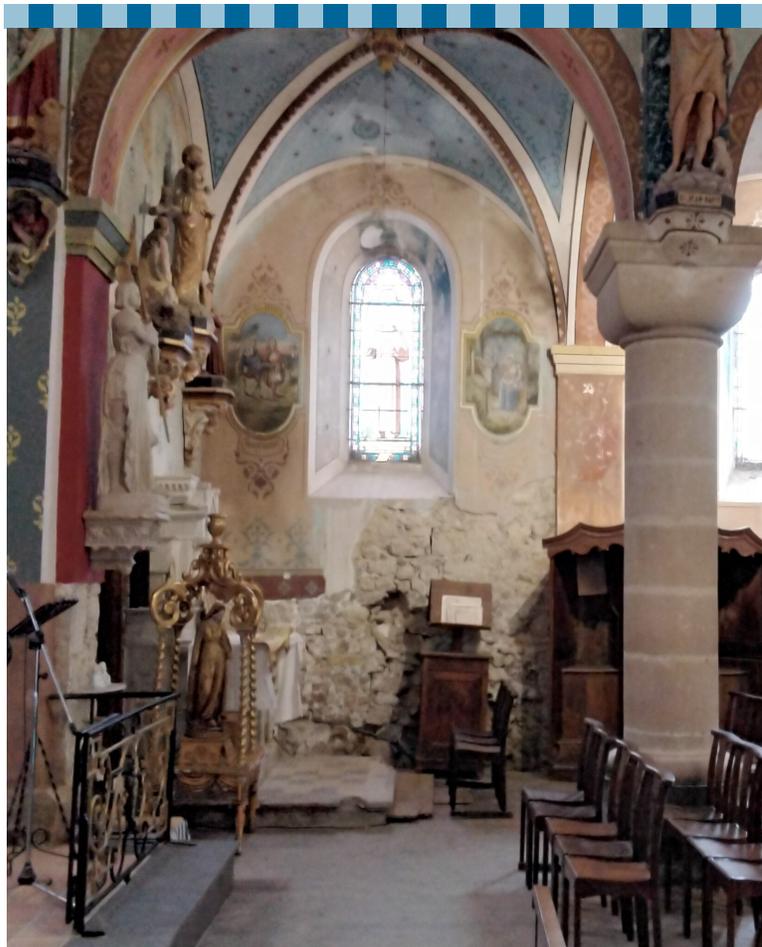
Michel Laffont

Sylvie Martres,

Jeannine Stassinis

Les chantiers de 2024

La deuxième tranche des travaux de l'église et la restauration du bassin de Nestri vont commencer cet été



Les travaux de la deuxième tranche de l'église vont se poursuivre sur tout le bas-côté droit, avec les mêmes entreprises et ce, dès le mois d'août 2024 :

- Les soubassements de tous les murs seront rejointoyés et enduits ;
 - Les deux portes d'accès aux sacristies, donnant vers les bas-côtés seront condamnées ;
 - La porte déjà murée côté droit au fond de l'église sera renforcée avec un linteau ;
- Ces différents postes seront pris en charge par la mairie.
- Les plâtres et les peintures vont être restaurés.
 - L'étanchéité et la solidité des huit vitraux des deux bas-côtés vont être améliorées.

Un grand merci à **Éric Paillas** qui a généreusement installé un interrupteur, pour éclairer le chœur, accessible depuis la grille de la porte de l'église.

Le bassin de Nestri mérite quelques travaux d'amélioration : adaptation de l'arrivée d'eau, enlèvement de la végétation envahissante, réfection de la maçonnerie et amélioration des abords proches.

Le chantier commencera le 20/07/24, il sera réalisé par les membres de l'association.

Les volontaires sont les bienvenus : s'adresser à Michel Laffont, Jean-Pierre Dignat et Jacques Commenge.

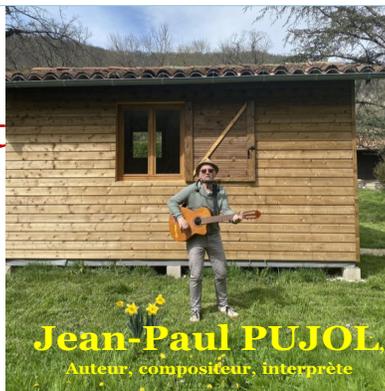
Tel. 07.49.76.24.93 ou 06.52.84.77.32



Les trois évènements de l'été

A noter dans vos agendas !

Samedi
27 Juillet
2024
21h
Eglise



Vide-grenier : Saint-Girons
samedi 3 août 2024

Les objets donnés pourront être déposés sous le préau de la salle communale à partir du 27/07.

Assemblée générale le samedi 24 août 2024, 18h à la salle communale

Suivi d'un verre de l'amitié

A
L
O
S

RECITAL
Balades et chansons

L'association Toutis Per Alos
Renseignements : 06 60 98 94 31

ENTREE 9 €
Enfants gratuit
Buvette



Vue du bas-côté droit de l'église, depuis la chaire du curé.

On aperçoit les soubassements, les enduits et les peintures endommagés par le temps. Les vitraux sont aussi à renforcer.

Jeannine nous rappelle que, dans le passé, après la messe du 15 août, il y avait une procession de la Vierge Dorée jusqu'au vieux cimetière.

Jeannine propose de faire revivre cette tradition avec tous ceux qui sont intéressés.

La contacter au 06 60 98 93 31



Nous suivre sur les réseaux sociaux

TTPA est sur Facebook : informations sur les événements à venir. Vous pouvez réagir, faire des propositions d'animations, nous signaler des éléments du patrimoine communal à réparer et donner votre opinion. Voici le lien : <https://www.facebook.com/toutisperalos>

TTPA a un blog Pour tous ceux qui n'ont pas Facebook, le blog de TTPA donne des informations sur l'histoire d'Alos et sur les activités de l'association.

Voici le lien : <https://toutisperalos.blogspot.com/>

TOUTIS PER ALOS

Association Loi 1901
Siège social :
Mairie d'Alos
06 60 98 93 31
toutisperlos09@gmail.com

PARTICIPER ET SOUTENIR TTPA EN 2024

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion :

Cotisation annuelle 10 €

Dons défiscalisés à 66 %